

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 49 (1911)  
**Heft:** 32

**Artikel:** D'Yverdon à Londres, en barque : [suite]  
**Autor:** Saussure, César de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-207970>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

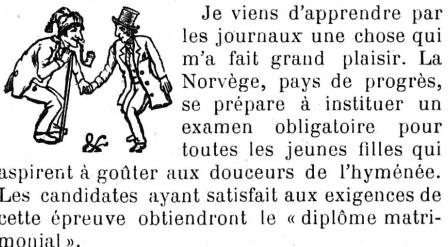
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

*Le diplôme matrimonial.*



Je viens d'apprendre par les journaux une chose qui m'a fait grand plaisir. La Norvège, pays de progrès, se prépare à instituer un examen obligatoire pour toutes les jeunes filles qui aspirent à goûter aux douceurs de l'hyménéée. Les candidates ayant satisfait aux exigences de cette épreuve obtiendront le « diplôme matrimonial ».

— Beau progrès, me dira-t-on, que d'avoir inventé un diplôme de plus ! N'en avons-nous déjà point assez ? Toute jeune fille « bien » en possède une douzaine : diplômes pour avoir suivi des cours de français, allemand, italien ou espagnol ; peinture, pyrogravure, broderie, dentelle au fuseau ; solfège, violon, chant, et — aussi, hélas — piano. Tous ces diplômes, qui s'entassent au fond des tiroirs, donnent-ils l'assurance que la jeune fille sera une compagne aimante, dévouée et pratique ? Lui confèrent-ils les qualités d'une maîtresse de maison accomplie et sachant « mettre la main à la pâte » ?

Non ! n'est-ce pas ? Aussi, foin de tous ces diplômes sans valeur, y compris celui qu'on veut instituer.

— Que non pas ! Si je me réjouis à cette idée du futur « diplôme matrimonial », c'est que ce diplôme-là ne sera pas comme les autres.

Pour l'obtenir, il faudra subir un examen portant, non sur de vains talents d'agrément — superficiels et souvent inexistantes, — mais bien sur des qualités plus pratiques et plus solides. On questionnera les futures maîtresses de maison sur l'économie domestique, la tenue du ménage et tout particulièrement la cuisine.

Et plus d'une brave fille, travailleuse et adroite, sortira à son honneur de l'épreuve, tandis que sa jeune maîtresse, la reine des salons, la musicienne admirée, qui exécute avec maestria les gammes les plus vertigineuses et les vocalises les plus risquées, ne saura comment s'y prendre pour cuire un simple pot-au-feu ou préparer une tasse de café.

Elle échouera piteusement et ne sera donc pas mariable. Je m'en réjouis fort, car si cet échec est humiliant pour elle, il est pour le pauvre homme qui aurait pu devenir l'époux d'une telle jeune fille une véritable bénédiction.

BERT-NET.

4 FEUILLET DU « CONTEUR VAUDOIS »

## D'Yverdon à Londres, en barque

Le dernier jour d'avril (1725), nous partîmes de Bonn et nous arrivâmes sur les onze heures à Cologne, qui est une fort grande ville. On nous dit qu'il y avait autant d'églises qu'il y a de jours dans l'an. Nous fûmes voir la cathédrale qui passe pour être une des plus belles de l'Allemagne. Cologne a un privilège bien singulier, qui est que son souverain n'y peut pas résider, ni même y coucher une nuit sans le consentement du Magistrat.

Nous partîmes de Cologne environ à 3 heures après-midi, malgré tout ce que nous pûmes faire pour engager notre conducteur à attendre M. Morisson, fils de Mme de Joffrey, et un autre de nos messieurs qui se promenaient encore par la ville. Après avoir vogué environ une heure, nous vîmes venir après nous un petit bateau, dans lequel étaient nos deux messieurs. M. Morisson était si en colère de ce qu'on était parti sans lui, que dès qu'il fut près de nous il menaça de sa canne notre conduc-

## PARFAITS ALPINISTES

X et Z, piolet en main et gourdes pleines, partent très fiers pour aller mépriser le citadin au sommet d'un « horn » quelconque où « le chamois broute en paix » et apprend l'anglais sur les boîtes de « chicago » abandonnées dans les rocallées.

X et Z s'en vont, dis-je, en faisant des pas gigantesques, si possible, sur l'asphalte. Le crissement, au contact de la pierre et des clous, produit sur les bâdauds un petit effet qui n'est pas à négliger. Dans ce léger cri sont contenues toute l'horreur, toute l'angoisse de l'homme dont la partie la plus chère et la plus charnue vient s'aplatir sur le rocher après un saut de 500 mètres.

Dans le chemin de fer, il est d'usage de déplier une carte (« Dufour » en général), puis les parfaits montagnards pourront se livrer, pour l'édition de la galerie, à une petite dissertation concernant les différentes qualités des piolets fabriqués à Zermatt ou à Davos.

Parfois, une gourde se met à pleurer son contenu sur le dos d'un voyageur bénévolé et candide. Ceci est assez humiliant pour le parfait alpiniste.

11 heures. — En plein pierrier. On a dépassé les pentes boisées. X donne des conseils à Z.

— Un pas à la seconde, s'il te plaît.

— Respire par le nez, expire par la bouche, n'est-ce pas, et surtout ne bois pas, tu transpireras.

Z meurt de soif et, de temps en temps, engloutit une lampée à l'insu de X.

12 heures (35° à l'ombre). — X et Z s'attaquent au névé. Les lunettes de glacières sont exhibées. Désormais, ce sera le crépuscule pour eux.

8 h. ½ du soir. — Durant toute l'après-midi, une lumière semblable à celle que reçoit Saturne vient baigner leurs rétines.

Lors, arrive l'instant d'enduire son mâle visage de lanoline pour se garantir des coups de soleil.

Lanoline et transpiration vont mijoter durant 3 heures sous les éclaboussures du soleil. Cela vous donnera quelque chose de très délicieux. L'alpiniste pourra enrichir la gamme de ses sensations gustatives par un petit coup de langue directement passé sur les lèvres.

Au sommet — La vue est superbe, c'est-à-dire, précisons, aurait été superbe, malheureusement une maudite brume voilait l'horizon. Oh ! mais sans cela...

teur. Il ne s'en tint pas là : il n'eut pas plutôt mis le pied dans notre bateau qu'il lui en déchargea plusieurs coups. Le batelier ne se trouva pas d'humeur à les recevoir paisiblement. Il saisit son agresseur par la gorge, le terrassa d'un coup de poing et lui donna nombre de gourmandes. Mme de Joffrey, qui était à l'autre bout du bateau, frémît de voir traiter de cette façon-là son cher et bien-aimé fils. Malgré sa grossesse et son embonpoint, elle vole au champ de bataille ; pour y arriver elle passe avec une légèreté étonnante par dessus plusieurs personnes et plusieurs ballots de marchandises et va donner avec un courage héroïque nombre de coups de poings à l'ennemi de son fils, qu'il rendit avec usure au pauvre M. Morisson, qu'il tenait toujours sous lui. Comme ce combat se passait sur un des bords du bateau, cela le fit extrêmement pencher de ce côté-là, ce qui jeta l'épouvante dans tout l'équipage, excepté les combattants, qui ne s'en aperçurent pas. Nos dames jetteront des cris de peur, voulurent changer de place et firent encore plus pencher le bateau, qui manqua réellement alors de renverser. En un mot, il y eut dans toute notre barque un désordre et un tintamarre affreux, qui ne cessa que lorsque nos valeureux champions furent las de donner et de recevoir des coups de poings, malgré tout ce que nous pûmes faire pour calmer leur fureur.

Nous arrivâmes assez tard à un mauvais village

à la descente, la montagne est un véritable délice. On se tord les pieds, qui passent à l'état marmeladiforme, on se pétrit les intestins et on hurle avec des voix de camelots : « C'est ici qu'on oublie la terre et ses douleurs ! » et aussi, en général, sa canne, sa gourde.

\* \* \*

Trois jours après, X montre à Z des photographies de leur course :

— Tiens, voilà la mieux réussie, épatale de netteté.

— Oui ! pas mal ! Mais où était-ce ? je ne me remets pas très bien.

— Mais si, tu te souviens, à droite en montant, près de la petite fontaine.

— Ah oui, je me souviens, là où nous avons fini la bouteille d'Yvorne.

— Parfaitement. — Là où je dois avoir perdu mon couteau militaire.

— Parfaitement.

— Epatant, tout de même, cette course, hein ?

— Epatant !

P. D.

## COIFFURES DE FEMMES

V

*Sous la Révolution et le Directoire.*

PENDANT les premiers moments de la Révolution les modes continuèrent à ressembler à ce que nous venons de les voir, mais en s'alourdissement, avec des cocardes, des trophées militaires, etc. Les femmes se coiffaient à la Victoire, à la Bastille, à la Nation.

La peur força bientôt toutes les classes à se confondre, et tout le monde porta de simples bonnets ; l'un d'eux est arrivé jusqu'à nous, celui à la Charlotte Corday.

La tourmente révolutionnaire passée, les classes n'existant plus, le talent seul comptait chez les hommes ; tandis que chez la femme, comme on n'admirait que la beauté plastique, les *Impossibles* de la Nouvelle France, sous le Directoire, arrivèrent peu à peu au nu. Au bras plus de manches, plus de chaussures, mais l'enroulement des lanières antiques. La chemise portée depuis 2000 ans était une vieillerie ; elle fut supprimée et il ne resta que la culotte de soie rose, avec des robes de linons légers et d'étoffes souples et transparentes.

La chevelure est alors ramenée par devant sans chignon en une touffe libre, avec un certain désordre, ombrageant le front. La masse des cheveux encadre le visage sous lesquels il est tout enfoui et on les recouvre d'un grand

nommé Wistorp, où nous fûmes fort mal à tous les égards. Nos dames y eurent cependant des lits ; mais pour nous, nous fûmes obligés de dormir sur la paille. Nous en partîmes le 1<sup>er</sup> mai de grand matin pour pouvoir arriver de bonne heure à Dusseldorf, capitale du duché de Berguen, qui est une assez jolie ville. L'électeur palatin qui possède ce duché y a un palais que nous allâmes voir. Ce que nous y vîmes de plus curieux est un cabinet assez grand où il y a de grandes glaces au plafond, contre les murailles et contre les portes, qui se joignent si bien qu'elles paraissent toutes d'une seule pièce. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que ces glaces sont toutes taillées à facettes, de sorte que si vous vous y trouviez vous y verriez plus de vingt mille messieurs B. Ce nombre infini de vos portraits vous frapperait et vous éblouirait.

César de Saussure conte son entrée en Hollande, à Arnhem, et dit combien agréablement il est frappé par la propriété hollandaise. Il rapporte de moins bonnes impressions de certaines hôtelleries.

Nous arrivâmes assez tard à Culenborg. Les portes de la ville étaient déjà fermées, ce qui nous obligea de loger dans un assez mauvais cabaret au bord de la rivière. Nous y eûmes un très chétif souper et nous y fûmes encore plus mal couchés. Cependant, le lendemain matin, on nous fit un long

chapeau. On voit souvent dans les gravures du temps le chapeau à la *jockey*, semblable à la casquette employée par ces hommes, mais avec une visière qui, tantôt petite, prenait souvent des propositions extraordinaires.

Sous le Consulat, et plus tard sous l'Empire, les coiffeurs empruntaient leurs modèles aux Grecs et aux Romains.

Du reste, pendant cette première partie du xix<sup>e</sup> siècle, on ne pensait qu'à l'antiquité. Un voyageur qui traversait la France à cette époque disait : « On veut changer les Français en un peuple antique », il n'était question que de déesses, de vestales, etc....

#### *Sous le premier Empire.*

Nous avons vu combien les costumes féminins étaient légers sous le Directoire ; ils continuèrent à ne pas être plus chauds et plus pudiques sous le Consulat et le premier Empire. Mais, par un contraste bizarre, pendant que

Sous un mince et léger costume  
Elle cherchait des compliments  
Et revenait avec un rhume,

la femme se couvrait à cette époque la tête avec d'épaisses perruques.

Depuis quinze ans jusqu'à soixante ans, toutes en portaient ; on les mettait dans la corbeille de la jeune mariée comme présents, et des élégantes en pouvaient compter jusqu'à quarante dans leur cabinet de toilette ; l'une d'elles qui se posait sur la tête presque rasée à la *Titus* se nommait *cache-folie*.

Toutes les coiffures de grande parure se faisaient en cheveux et la frisure était très en vogue ; elles recevaient des noms tellement variés que nous renonçons à les donner, puisque un artiste de l'époque lui-même n'en trouvant plus, fut obligé de baptiser sa dernière création de *sans nom*.

Mais la coiffure classique que l'on rencontre dans toutes les scènes de couronnement, de mariage, etc., de Napoléon I<sup>r</sup>, était cette disposition de cheveux avec bandeaux plats accompagnés de quelques frisures, chignons ébouriffés dans lesquels s'enroulaient des bandelettes de soie ou des serpenteaux d'or. Telle on voit l'Impératrice Joséphine.

Ici s'arrête le chroniqueur auquel nous avons emprunté les détails que nous venons de publier sur l'histoire de la coiffure. Il n'eût pas été sans intérêt pourtant de suivre l'évolution de la coiffure jusqu'à nos jours, c'est-à-dire jusqu'aux grands chapeaux, desquels on a dit très juste-

compte d'apothicaire qui se montait à plus de 45 sols par tête. Nous nous récriâmes fort sur la juiverie de notre hôte. Il nous répondit froidement que si nous n'étions pas contents de son compte, il irait en faire un autre. Nous y consentîmes facilement, croyant qu'il nous rabattrait quelque chose, mais nous fûmes bien surpris lorsqu'il nous apporta un second compte où il y avait plusieurs articles qui n'étaient pas au premier, comme : « tant pour le bois de la cuisine, pour la chandelle » et entre autres, tant pour avoir craché dans mes chambres et les avoir sales. Ce dernier compte nous outa de colère et d'indignation contre notre juif, mais il fallut lui payer tout ce qu'il demandait, crainte qu'il n'allât nous faire un troisième compte, plus enflé que le second, car pour le premier il n'en fut plus question. Cependant, ce nous fut une leçon et c'en doit être une à tous ceux qui voyagent en Hollande de ne rien prendre dans de certaines auberges, avant d'en avoir fait le prix.

Nous arrivâmes sur les dix heures du matin, le 5 de mai, à Shoon-hoven, qui est une petite ville fort jolie et fort propre. Comme nous étions las de voyager en bateau, nous nous joignîmes six ou sept pour louer une voiture qui nous conduisit à Rotterdam. Cette voiture était composée d'un grand carosse sur le derrière, où six personnes pouvaient être à leur aise, et sur le devant il y avait le corps d'une chaise ouverte, jointe à celui du carosse, où

ment tant de mal et dont il semble que le règne encombrant touche enfin à son terme.

Etre belles, jolies ou seulement agréables, en augmentant par l'art les charmes que la nature leur avait donnés, tel a été le but de toutes ces femmes illustres, suivies de loin par leurs contemporaines, en faisant subir à leurs coiffures les transformations que nous venons de retracer rapidement. Et cette déesse

Qui paraît, fuit, revient, et naît dans tous les temps, Protée était son père, et son nom est *la mode* mettait un malin plaisir à renverser le lendemain ce qui avait été la cause de leurs succès la veille.

Mais que leurs cheveux soient hauts ou bas, teints ou naturels, rasés ou remplacés par une perruque, roux ou noirs, poudrés ou non, la femme a toujours eu le don de plaire.

#### AVANT NOUS

##### V

#### **L'Evêché, jusqu'à nos jours.**

Les plans Merian et Buttel présentent le bâtiment de l'Evêché comme un quadrilatère irrégulier, flanqué au nord de deux tours fort différentes l'une de l'autre. La tour du nord-est est de l'architecture du donjon, ce qui revient à dire que sa construction doit remonter à la fin du quatorzième siècle : c'est probablement la tour de la Colombière. La tour du nord-ouest, beaucoup plus lourde, est d'aspect plus moderne ; elle a des fenêtres du xvii<sup>e</sup> siècle, et seule des trois tours elle est munie de cheminées ; nous pensons qu'elle renfermait l'appartement du châtelain. Un corps de bâtiment bas relie ces deux tours ; à l'ouest il semble être adossé au nord de la tour ; tandis qu'à l'est il se présente sous la forme d'une galerie couverte.

Entre la tour du nord-ouest et la tour du sud-ouest encore existante, se trouve un bâtiment transversal à toit haut à deux pans ; la face donnant sur la Palud est surmontée d'un appentis supportant une cloche, la cloche de la Cour. Ce bâtiment est relié (?) à la tour du nord-est par une galerie (*loggia*) partant de celle-ci.

Le donjon du sud-ouest fait corps avec un bâtiment présentant sa face au midi et d'aspect assez singulier ; on y remarque en effet deux forts avancements ; ce bâtiment, qui comprend la « salle de l'Évêque », est pourvu de deux cheminées.

Au midi de l'Evêché des jardins avec quelques gros arbres séparent l'église d'autres maisons. A l'ouest il n'y a pas moins de trois enclos ; un jardin potager entre les deux tours ; au-dessous un verger avec gros arbres fruitiers ; au-dessous encore un plantage avec un rucher, séparé de la place du Crêt par un fort mur.

Au nord-ouest, il y a déjà une plateforme de la

deux personnes pouvaient se mettre. Cette lourde machine n'était pas suspendue ; elle était simplement posée sur un train qui faisait un carillon épouvantable. Quoique nous n'eussions que quatre chevaux, nous allions cependant fort vite ; mais les chemins en Hollande sont les plus unis et les plus beaux du monde. Nous eûmes le plaisir de voir sur notre route, qui n'était que d'environ quatre lieues, plusieurs jolis villages et nombre de belles maisons de campagne, avec de beaux jardins. Je crois qu'il n'y a pas de pays au monde où il y ait plus de moulins à vent qu'en Hollande ; de quelque côté que nous jetassions les yeux, nous en voyions une si grande quantité que nous ne pouvions les compter. Les uns servent à moudre le grain, les autres à scier le bois, d'autres pour les papiers, et d'autres pour les foulons.

Nous arrivâmes à Rotterdam le 5 de mai sur les 7 heures du soir, après avoir été 24 jours en route depuis Yverdon, bien las de voyager de la manière que nous l'avions fait. Ce voyage serait cependant agréable, si l'on était un certain nombre de personnes bien unies, qui eussent un bateau à eux, et qui eussent les maîtres de gîter et séjourner où bon leur semblerait.

(La fin au prochain numéro.)

Cathédrale, et elle a du côté de la Palud à peu près les limites de la place actuelle.

En 1714, on agrandit la terrasse de la Cathédrale, en la développant en avant sur le jardin et du côté de l'Evêché. En outre, on démolit les tours de devant de l'Evêché avec le corps de bâtiment intermédiaire, et l'on fit un nouveau corps de bâtiment composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. En outre, on empiéta sur les masures qui bordaient l'Evêché à l'est le long de la rue Saint-Étienne.

L'agrandissement de la terrasse de la Cathédrale date donc de 1716-17, et le nouvel Evêché de 1717-1720. Qu'était ce dernier ? Une aquarelle du xviii<sup>e</sup> siècle reproduite par M. Ch. Vuillermet dans son premier *Album du Vieux-Lausanne* nous permet d'en juger. Elle présente un bâtiment bien massif, percé de rares fenêtres, avec toit très haut à deux pans. Ce bâtiment est relié au donjon qui se continue à l'est par une autre construction. C'est dans la nouvelle construction que se trouvait la grande salle mentionnée dans les comptes postérieurs. En octobre 1730, elle, ou une salle annexe, servait de salle d'armes à un sieur de Saint-André, précédemment installé au corps de garde de l'Hôtel-de-Ville. L'hôpital français subsistait, la Cour de justice siégeait encore en 1742 à l'Evêché, mais elle émigra peu après à l'Hôtel-de-Ville.

Sous sa nouvelle forme, l'Evêché traversa paisiblement le xviii<sup>e</sup> siècle. La Révolution de 1789 faillit lui être fatale. D'après M. Vannod la population de Lausanne se porta en foule en 1798 à l'Evêché et, s'emparant des instruments de torture, les brisa. Quelques-uns échappèrent cependant à la destruction. Ils reposent aujourd'hui paisiblement au Musée.

Sous le régime helvétique le gouvernement central chercha à s'emparer de l'Evêché, mais la ville de Lausanne défendit avec succès ses droits. Le vieux palais fut un hôpital militaire en même temps qu'une prison.

Après 1803, l'Evêché continua à servir à la fois de prison et de Maison de justice. Le tribunal de district s'installa au rez-de-chaussée, tandis qu'on disposait trois cellules au sous-sol et six à l'étage supérieur. En 1816, la partie orientale du bâtiment, dans laquelle se trouvait la grande salle, fut mise à la disposition de l'Ecole lancastérienne (enseignement mutuel).

En 1823, nouvelle transformation du bâtiment, due à M. l'architecte Descombes. On transforma en cellules la salle du rez-de-chaussée, et l'on construisit deux nouveaux étages. Au deuxième fut installée l'école de Lancaster qui y demeura jusqu'en 1835. A ce moment, cette salle supérieure fut mise à la disposition du tribunal de district, tandis que le reste du bâtiment était transformé en cellules. Le concierge s'installait au donjon dans la chambre même de l'Évêque, divisée en compartiments ; où il y est resté jusqu'en 1909.

En 1879, on adossa à l'Evêché la salle actuelle des audiences du Tribunal de district, sur l'emplacement, semble-t-il, de l'ancienne tour du Colombier.

Ce qui précède montre — l'exploration archéologique le prouvera mieux encore — que les fondations de l'Evêché remontent à une époque fort ancienne, au xi<sup>e</sup> siècle au moins pour une partie et que la seule partie extérieure conservée est l'annexe de Gui de Prangins qui englobe une tour antérieure.

MAXIME REYMOND.

**Kursaal.** — Durant les fêtes du concours international de musique, le Kursaal donne des spectacles extraordinaire.

Dimanche 13 à 8 1/2 heures, une seule représentation de la tournée des *Quat-Zarts*. Parmi les chansonniers qui la composent, deux noms célèbres : Gabriel Montoya, l'auteur de la « Berceuse bleue », et Jaques Ferny, le roi des humoristes.

En dehors des chansons et revues jouées, trois séances d'ombres animées, avec récitant et musicien : la *Marche à l'étoile* et le *Mont St-Michel*, de Fragerolle, le *Déserteur*, de Montoya et une nouveauté de Ferny.

Ce spectacle est un vrai gala.

**Lumen.** — Le Lumen, asile de fraîcheur, continue avec un succès croissant ses spectacles cinématographiques. Le programme en est toujours très éclectique et l'on goûte tout particulièrement les films d'actualité, qui sont un tableau vivant — c'est le cas de le dire — des événements les plus sensationnels du moment.

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO